



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 27/04/2023
ID : 085-218500767-20230413-2023036DCM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le **Conseil Municipal de CUGAND**, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUCHEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-036 : INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Madame le Maire informe l'assemblée que Madame Marie CHAIGNEAU a présenté sa démission de ses fonctions de conseillère municipale.

Conformément à la Loi, elle a fait appel aux candidats suivant sur la liste à savoir Monsieur Michel ROUCEL, et Madame Christine MUTHUSAMIMUDAH. Ces derniers lui ayant fait part de leur décision de ne pas siéger au sein du conseil municipal, Madame le Maire a fait appel au candidat suivant sur la liste à savoir Monsieur Laurent Guillou. Ce dernier n'ayant pas fait valoir à ce jour d'opposition, il convient donc de prendre acte de l'installation de Monsieur Laurent Guillou en qualité de conseiller municipal.

➤ **Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :**

DE PRENDRE ACTE de l'installation de Monsieur Laurent Guillou en qualité de conseiller municipal.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**


Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

N. Adrien Baron
Secrétaire de séance



A Cugand, le 20 avril 2023

Mme Cécile BARREAU

Maire de CUGAND





République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 27/04/2023
ID : 085-218500767-20230413-2023037DCM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-037 : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

SUITE A LA DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Madame Le Maire rappelle que le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT). Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux.

Il est rappelé que le Maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Madame Le Maire propose, comme suit, les listes des candidats pour chacune des commissions et, en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, elle précise que le Conseil Municipal, peut se dispenser de procéder au scrutin secret, s'il n'y a qu'une seule liste présentée (par commission) :

COMMISSION DE FINANCES	COMMISSION ENVIRONNEMENT- TRAVAUX-URBANISME	COMMISSION CULTURE-PATRIMOINE
- Adrien BARON	- Frédéric LECOMTE	- Emmanuel GARREAU
- Michel BOIVINEAU	- David EPIARD	- Hélène LERUSTE
- Hélène LERUSTE	- Guy BUCHET	- Michel BOIVINEAU
- André HERVOUET	- Anita DOUILLARD	- Laurent GUILLOU
- Nadège LEPIOUFFLE	- Aurélie ALLEMAND	- Annie GELINEAU
- Marc PUICHAUD	- Jacqueline HEAS	- Jean-Claude BOURGOIN
- Jérôme TURMEAU	- Jérôme TURMEAU	- Jérôme TURMEAU

Commission AFFAIRES SOCIALES	Commission CADRE DE VIE-SPORTS	Commission ENFANCE-SCOLAIRE
<ul style="list-style-type: none">- Laurence GRONDIN- Nadège LE PIOUFFLE- Jean-Emmanuel BOILEAU- Aurélie ALLEMAND- Anita DOUILLARD- Jérôme TURMEAU- Jean-Claude BOURGOIN	<ul style="list-style-type: none">- Laurence CHAUVEAU- Guy BUCHET- David EPIARD- André HERVOUET- Aurélien ALLAIRE- Marc PUICHAUD- Jérôme TURMEAU	<ul style="list-style-type: none">- Magalie OIRY- Annie GELINEAU- Jean-Emmanuel BOILEAU- Laurent GUILLOU- Aurélien ALLAIRE- Jacqueline HEAS- Jérôme TURMEAU

Elle demande à l'assemblée, si d'autres listes sont proposées pour ces commissions et fait procéder au vote pour le changement de nom des commissions et à l'élection des membres des commissions.

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions et, en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, il est proposé au Conseil Municipal, de ne pas procéder au scrutin secret mais à un vote à main levée :

Madame le Maire propose aux membres de l'assemblée :

D'APPROUVER chacune des compositions des commissions

➤ **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

*Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures*

M. Adrien Baron
Secrétaire de séance

A Cugand, le 20 avril 2023
Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUCHEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-038 : VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES POUR 2023

Par délibération n° 2023-021 du 2 février 2023, le Conseil Municipal a fixé les taux des impôts à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 34,10 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 44.72 %

Depuis 2020, le taux de taxe d'habitation était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus à la suite de la réforme de la fiscalité directe locale.

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Madame le Maire, pour donner suite à ces informations, et par soucis de cohérence, propose d'augmenter la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 4 %.

Ainsi, en complément des taux pour la taxe foncière adoptés par le Conseil Municipal lors de la séance du 2 février 2023, les données de la fiscalité sont donc les suivantes :

	Bases 2022 (€)	Taux de référence 2022	Produit fiscal 2022
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	105 730	15.92 %	18 027

➤ **Madame le Maire propose aux membres de l'assemblée :**

D'APPROUVER la revalorisation du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires comme suit :

- **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 16.56 %**

➤ **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

*Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures*

A Cugand, le 20 avril 2023
Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND

M. Achille Bayon
Secrétaire de séance

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-039 : VOTE DES TARIFS DES LOCATIONS DE SALLE 2024

Madame le Maire expose à l'assemblée la nécessité de réévaluer le tarif des salles pour faire face aux effets de l'inflation. Madame le Maire rappelle que ces tarifs n'ont pas été réajustés depuis janvier 2022. Elle précise que le taux retenu est de 5 % et qu'ils entreraient en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024.

TARIFS DES SALLES COMMUNALES

SALLE DU MINGOT	TARIFS en euros A COMPTER DU 1 ^{ER} JANVIER 2024	
	HABITANTS DE CUGAND	HORS CUGAND
1 Jour de (9heures à 2 heures du matin)	231 €	323 €
Vin d'honneur ou autres évènements particuliers	118 €	164 €
Pot de sympathie	75 €	104 €
Forfait ménage	66 €	66 €
Chauffage en sus du 15 octobre au 15 avril	72 €	72 €
Caution	265 €	265 €

SALLE DU FROMAGET	TARIFS en euros A COMPTER DU 1 ^{ER} JANVIER 2024	
	HABITANTS DE CUGAND	HORS CUGAND
1 Jour de (9heures à 2 heures du matin)	99 €	138 €
Vin d'honneur ou autres évènements particuliers	65 €	90 €
Pot de sympathie	46 €	66 €
Forfait ménage	55 €	55 €
Chauffage en sus du 15 octobre au 15 avril	38 €	38 €
Caution	265 €	265 €

	TARIFS en euros A COMPTER DU 1 ^{ER} JANVIER 2024							
	ASSOCIATIONS				PARTICULIERS		ENTREPRISES C.E- Autocaristes ...	
	CUGAND	COMMUNE PROCHE	HORS CUGAND	TARIF REDUIT	CUGAND	HORS CUGAND	CUGAND	HORS CUGAND
Journée salle complète dont sonorisation	249 €	530 €	805 €	Tarif de 50 % à partir de la 4 ^{ème} location de l' ECD	774 €	1 172 €	896 €	1 294 €
Journée + veille dont sonorisation	371 €	684 €	991 €		896 €	1 357 €	1 017 €	1 478 €
Office + Bar	105 €	235 €	364 €		364 €	549 €	426 €	610 €
Vidéoprojecteur	37 €	59 €	75 €		37 €	75 €	37 €	75 €
Loges	39 €	65 €	91 €		62 €	91 €	62 €	91 €
Régie-son	62 €	91 €	122 €		Non disponible à la location pour les particuliers		62 €	122 €
Gradins	62 €	91 €	122 €				62 €	122 €
Manipulation gradins pendant la manifestation	116 €	116 €	116 €		Non disponible à la location pour les particuliers		116 €	116 €
Eclairage Scène	24 €	24 €	24 €				24 €	24 €
Mise en place pour les entreprises							35 €	35 €
Caution	265 €	265 €	530 €		530 €	530 €	530 €	530 €

➤ **Madame le Maire propose aux membres de l'assemblée :**

DE MODIFIER les tarifs applicables aux salles à compter du 1^{er} janvier 2024 selon les éléments présentés qui seront annexés à la délibération adoptée.

➤ **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	1
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	20

Il en est ainsi décidé à la majorité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Au registre suivent les signatures

M. Achien Bavon
 Secrétaire de séance



A Cugand, le 20 avril 2023
 Mme Cécile BARREAU
 Maire de CUGAND




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-040 : FIXATION DES TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE, DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la commission scolaire qui a émis un avis pour une revalorisation des tarifs pour tenir compte de l'évolution des coûts de fonctionnement du service,

- **Mme le Maire propose :**
- De revaloriser les tarifs du pôle enfance (restaurant scolaire, accueil périscolaire et accueil de loisirs,) à compter du 1er septembre 2023 comme suit :

RESTAURANT SCOLAIRE								
	QF 0 à 500	QF 501 à 700	QF 701 à 900	QF 901 à 1 200	QF 1 201 à 1 500	QF > 1500	Hors commune tarif unique	Adultes
Prix du repas	4,33	4,43	4,57	4,59	4,61	4,62	5,07	6,68
A partir du 3 ^{ème} enfant	3,59	3,7	3,83	3,85	3,87	3,89	4,34	
Jour de carence, absence hors délais ou non signalée	4,33	4,43	4,57	4,59	4,61	4,62	5,07	
Pénalité pour présence au repas sans inscripton	1	1	1	1	1	1	1	

ACCUEIL PERISCOLAIRE								
	QF 0 500	QF à 700	QF 701 à 900	QF 901 à 1 200	QF 1 201 à 1 500	QF > 1500	Hors commune tarif unique	Autres régimes
Forfait 1/2h (8h15-8h45 ou 16h30-17h)	1,60	1,68	1,71	1,72	1,74	1,76	1,92	2,04
1/4 d'heure supplémentaire	0,71	0,74	0,76	0,78	0,80	0,82	0,82	0,89
Goûter/ Petit déjeuner	0,84	0,84	0,84	0,84	0,84	0,84	0,84	0,84
Jour de carence, absence non justifiée hors délais	1,60	1,68	1,71	1,72	1,74	1,76	1,92	2,04

ACCUEIL DE LOISIRS								
	QF 0 à 500	QF 501 à 700	QF 701 à 900	QF 901 à 1 200	QF 1 201 à 1 500	QF > 1500	Hors commune tarif unique	Autres régimes
Tarif à l'heure	0,96	1,24	1,5	2,08	2,34	2,63	2,86	2,86
Journée avec repas (9h/17h soit 8h)	7,68	9,92	12,00	16,64	18,72	21,04	22,88	22,88
½ journée 3h (sans repas) 9h-12h ou 14h-17h	2,88	3,72	4,50	6,24	7,02	7,89	8,58	8,58
½ journée 5h (avec repas) 9h-14h ou 12h-17h	4,8	6,2	7,5	10,4	11,7	13,15	14,3	14,3
Péricentre (7h15-9h et 17h-19h) A l'heure	0,96	1,24	1,5	2,08	2,34	2,63	2,86	2,86

En cas d'absence, une demi-journée ou une demi-journée avec repas sera facturée en fonction de l'inscription initiale.

SEJOURS ÉTÉ 2023 LA ROCHE BLANCHE CENTRE EQUESTRE DU QUAI BERCY								
Séjour 6/8 ans du 11 au 13 juillet 2023 à La Roche Blanche								
	QF 0 à 500	QF 501 à 700	QF 701 à 900	QF 901 à 1 200	QF 1 201 à 1500	QF > 1500	Hors commune tarif unique	Autres régimes
TARIFS 2023	76	91	106	122	137	152	167	167
Séjour 8/11 ans du 17 au 21 juillet à La Roche Blanche								
	QF 0 à 500	QF 501 à 700	QF 701 à 900	QF 901 à 1 200	QF 1 201 à 1500	QF > 1 500	Hors commune tarif unique	Autres régimes
TARIFS 2023	108	130	152	174	195	217	239	239

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	3
Voix « Pour »	18

Il en est ainsi décidé à la majorité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

N. Adrien Bavon

Secrétaire de séance



A Cugand, le 20 avril 2023

Mme Cécile BARREAU

Maire de CUGAND




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUCHEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PLOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-041 : PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE SAINT MICHEL 2023

Madame le Maire rappelle que les dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées sous contrat d'association doivent être prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public.

Le compte d'emploi de l'école privée Saint-Michel – Jeanne d'Arc montre un budget de fonctionnement pour l'année scolaire 2022/2023 de 191 536.97 €.

Pour l'année scolaire 2022/2023, le nombre d'élèves pondéré est de 194 élèves.

➤ **Madame le Maire propose :**

- **D'OCTROYER** une dotation pour l'année 2023 de 132 314 € (soit une revalorisation de 5 % de la participation de 2022) correspondant à 682.03 € par élève
 - o La participation de la commune sera versée comme suit :
 - 66 157 € au début du mois de mai 2023
 - Le solde de 66 157 € au début du mois de septembre 2023
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget
- **DE L'AUTORISER** à signer tout document relatif à cette affaire.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

N. Achien Besson
Secrétaire de service



A Cugand, le 20 avril 2023

Mme Cécile BARREAU

Maire de CUGAND



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-042 : VOTE DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS SCOLAIRES ET JEUNESSE – ANNEE 2023

Madame le Maire propose à l'assemblée de procéder à l'attribution des subventions aux associations locales au titre de l'année 2023.

Considérant que les dossiers de demande de subvention ont été individuellement étudiés lors de la commission affaires scolaires et jeunesse, il est proposé d'attribuer les subventions de la manière suivante :

Associations scolaires et Jeunesse	Attribution 2022	Proposition 2023
APEL	700 €	900 €
APE	700 €	900 €
AS des petites bouilles	80 €	90 €
TOTAL	1 480 €	1 890 €

➤ **Madame le Maire propose :**

D'ATTRIBUER les subventions telles que proposées par la commission.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

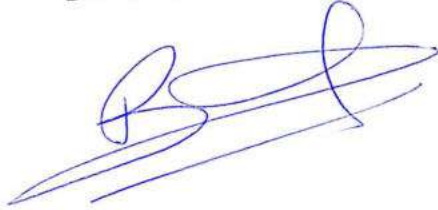
Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

*N. Adrien Bayon
Secrétaire de mairie*



A Cugand, le 20 avril 2023

Mme Cécile BARREAU

Maire de CUGAND



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUX, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PLOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-043 : VOTE DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES – ANNEE 2023

Madame le Maire propose à l'assemblée de procéder à l'attribution des subventions aux associations locales au titre de l'année 2023.

Considérant que les dossiers de demande de subvention ont été individuellement étudiés lors de la commission cadre-sports, il est proposé d'attribuer les subventions de la manière suivante :

Associations Cadre de Vie	Pour mémoire Attribution 2022	Proposition 2023
Banque Bénévoles Cugandais	500 €	150 €
ACLAC	0 €	150 €
TOTAL	0 €	300 €

Associations sportives	Pour mémoire Attribution 2022	Proposition 2023
A.M.A.	846 €	782 €
Badminton	198 €	240 €
Amicale Bouliste du cercle de l'union	150 €	150 €
Amicale cyclo Cugand	132 €	150 €
Amicale des chasseurs	132 €	150 €
Amicale laïque – Tennis de table	243 €	219 €
Gymnastique d'entretien	138 €	152 €
Les Gazelles Cugandaises	153 €	150 €
Raquettes Cugandaises	132 €	150 €
St Michel Omnisports- Cugand		
- ABCB (Association Basket Cugand la Bernardière	132 €	150 €
- St Michel Cugand Handball	243 €	219 €
- USBC (Union Sportive la Bernardière Cugand)	2 459 €	2 213 €
Trial Sèvre et Mingot	132 €	150 €
L'union des deux rives	950 €	1 745 €
Fabrique de la danse	562 €	562 €
Les Godillots du Mingot	516 €	516 €
Akasha (Yoga)	0 €	500 €
TOTAL	7 118 €	8 198€

➤ **Madame le Maire propose :**

D'ATTRIBUER les subventions telles que proposées par la commission.

➤ **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	1
Voix « Pour »	20

Il en est ainsi décidé à la majorité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

M. Achille BAYON
Secrétaire de mairie



A Cugand, le 20 avril 2023

Mme Cécile BARREAU

Maire de CUGAND



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-044 : VOTE DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS
- ANNEE 2023

Madame le Maire propose à l'assemblée de procéder à l'attribution des subventions aux associations locales au titre de l'année 2023.

Considérant que les dossiers de demande de subvention ont été individuellement étudiés lors de la commission culture-patrimoine, il est proposé d'attribuer les subventions de la manière suivante :

Associations Culture et loisirs	Attribution 2022	Proposition 2023
Le Petit Théâtre Cugandais	200 €	200 €
Bénévoles de la médiathèque	1 000 €	1 000 €
Club photo de Cugand	350 €	400 €
L'Étincelle	2 700 €	700 €
Deepfox	250 €	300 €
Mélimèlarts	700 €	750 €
Bouche à Oreille	400 €	500 €
Art Couleurs	500 €	500 €
Manège des Arts	500€	600 €
TOTAL	6 100 €	4 950 €

➤ **Madame le Maire propose :**

D'ATTRIBUER les subventions telles que proposées par la commission.

➤ **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	1
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	20

Il en est ainsi décidé à la majorité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

N. Adrien Baron
Secrétaire de séance



A Cugand, le 20 avril 2023

Mme Cécile BARREAU

Maire de CUGAND





République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 27/04/2023
ID : 085-218500767-20230413-2023045DCM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le **Conseil Municipal de CUGAND**, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjointes.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-045 : VOTE DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL – ANNEE 2023

Madame le Maire propose à l'assemblée de procéder à l'attribution des subventions aux associations locales au titre de l'année 2023.

Considérant que les dossiers de demande de subvention ont été individuellement étudiés lors de la commission affaires sociales, il est proposé d'attribuer les subventions de la manière suivante :

Associations à caractère social	Attribution 2022	Proposition 2023
Association des donneurs de sang	100 €	100 €
UDAF	60 €	100 €
UNC - Soldats de France	200 €	200 €
Cugand solidarité	700 €	700 €
La farandole des 3 provinces	120 €	120 €
Le club de l'amitié Cugandais	160 €	160 €
EHPAD ST GABRIEL	1 000 €	872 €
Associations à caractère social	2 340 €	2 252 €

➤ **Madame le Maire propose :**

D'ATTRIBUER les subventions telles que proposées par la commission.

➤ **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

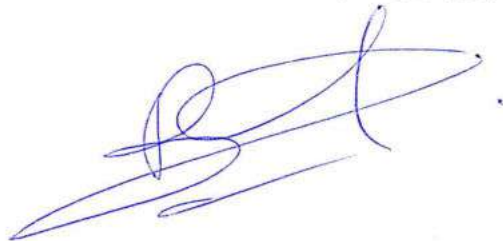
Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

N. Adrien Bayon
Secrétaire de séance



A Cugand, le 20 avril 2023

Mme Cécile BARREAU

Maire de CUGAND



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-046 : VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE EN FAVEUR DE TERRES DE MONTAIGU

Madame le Maire informe l'assemblée que, dans le cadre du projet d'extension de l'entreprise DG ECO (David Guibert), Terres de Montaigu négocie actuellement la vente de la parcelle AL 706 propriété de la commune de Cugand.

Cette parcelle sera utilisée pour aménager des racks de rangement et permettre à l'entreprise d'agrandir son bâtiment.

Afin de réaliser la cession en question, il faut procéder à la vente de la parcelle communale à Terres de Montaigu.

Selon l'estimation des Domaines en date du 24 mars 2023, la valeur vénale a été établie à 12 € le m² assortie d'une marge d'appréciation de 10 %.

➤ **Madame le Maire propose :**

DE DECIDER de la vente de la parcelle AL 706, d'une superficie de 138 m², située au sein de la Zone d'Activité du Mortier,

DE FIXER le prix de cession de la parcelle AL 706 au prix de 12 € le m²,

DE PRECISER que les frais annexes (géomètre, frais notariés) seront à la charge de l'acquéreur, qui fera le choix de l'office notarial chargé de la rédaction des actes.

DE LUI DONNER tout pouvoir pour engager les démarches nécessaires à la réalisation de cette vente.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

*M. Adrien Bavon
Secrétaire de séance*

A Cugand, le 20 avril 2023

Mme Cécile BARREAU

Maire de CUGAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUCHEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-047 : ACQUISITION DES PARCELLES APPARTENANT A M. BAHUAUD ET MME VERGRIETE

Madame le Maire informe l'assemblée qu'en 1997 les conjoints BAHUAUD ont cédé des parcelles dans le but de créer le lotissement « Les Gavarons ». A cette occasion, la commune avait souhaité acquérir des lots de parcelles afin d'élargir ou de créer des trottoirs. Le lotissement a depuis été créé mais les actes concernés n'ont jamais été accomplis.

Madame le Maire propose de régulariser la situation sachant que 2 parcelles sont concernées, la parcelle AD 631 pour 17 m² située route de la Palaire et la parcelle AD 635 pour 70 m² donnant sur la route de Clisson. Elles appartiennent aujourd'hui à M. BAHUAUD Joseph et Mme VERGRIETE Monique domiciliés 20 avenue Olivier Guichard, 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC.

➤ **Madame le Maire propose :**

D'ACQUERIR les deux parcelles AD 631 et AD 635, d'une superficie respective de 17 et 70 m², pour l'euro symbolique,

DE PRECISER que les frais annexes (géomètre, frais notariés) seront à la charge de La Commune, qui fera le choix de l'office notarial chargé de la rédaction des actes.

DE LUI DONNER tout pouvoir pour engager les démarches nécessaires à la réalisation de ces acquisitions.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

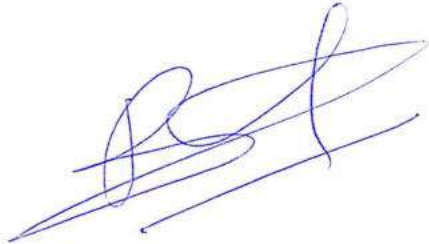
Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

*N. Adrien Bayon
Secrétaire de service*



A Cugand, le 20 avril 2023

Mme Cécile BARREAU

Maire de CUGAND



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjointes.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-048 : CONVENTION AVEC LE SYDEV (L.EC.076.20.001) POUR L'AMENAGEMENT DES ABORDS DU POLE COMMERCES (Tranche 1 – phase 2)

Madame le Maire rappelle que le conseil a acté la mise en œuvre de l'aménagement de la place Vincent Ansquer lors du conseil municipal du 24 septembre 2020. Dans le cadre de ce projet, la commune a conventionné avec le Sydev pour fixer les modalités d'installation et de financement des dépenses liées à l'éclairage public en 2021 (DEL2021-045).

Il est nécessaire aujourd'hui de mettre à jour la convention de la phase 2 de la tranche 1 relative aux travaux d'éclairage.

Madame le Maire précise que les travaux sont estimés à 19.117 € H.T. soit 22.940 € T.T.C. Le Sydev apportant une participation de 6.055 €, la commune devra assurer une charge financière de 16.885 €.

➤ **Mme le Maire propose au Conseil Municipal :**

➤ **DE VALIDER** les modifications à apporter à la convention signée en 2020, et les modalités financières de ce partenariat

- **DE L'AUTORISER** à signer la convention N° L.EC.076.20.001 (jointe en annexe) ainsi que tout document relatif à cette affaire.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

*N. Adrien Bayon
Secrétaire de séance*

A Cugand, le 20 avril 2023

Mme Cécile BARREAU

Maire de CUGAND





République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 27/04/2023
ID : 085-218500767-20230413-2023049DCM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-049 : AVENANT A LA CONVENTION AVEC LE SYDEV (2021ECL0200) POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'INNOVATION LUMIERE

Madame le Maire rappelle qu'une convention a été signée avec le SyDEV pour les travaux de mise en œuvre d'un programme d'innovation Lumière au niveau de la place Vincent Ansquer.

Madame le Maire rappelle que les travaux étaient estimés à 14.193€ H.T. soit 17.032€ T.T.C. Le Sydev apportant une participation de 12.774 €, la commune devait assurer une charge financière de 4.258 €.

Afin de prendre acte des modifications demandées, le SyDEV soumet un avenant d'un montant de 4.267 € portant la participation finale de la commune à 8.525 €

➤ **Mme le Maire propose au Conseil Municipal :**

➤ **DE VALIDER** la modification de la convention, et notamment ses conditions financières,

- **DE L'AUTORISER** à signer l'avenant n°1 de la convention N° 2021ECL0200 (avenant et convention initiale en annexe) ainsi que tout document relatif à cette affaire.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

*N. Achien Ravon
Secrétaire de séance*

A Cugand, le 20 avril 2023

Mme Cécile BARREAU

Maire de CUGAND



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAudeau, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-050 : CONVENTION DE PIEGEAGE AVEC LE GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES

Madame le Maire explique à l'assemblée que, depuis 1999, l'ensemble des exploitations agricoles du territoire de Terres de Montaigu se sont unies au sein d'un Groupement Intercommunal de Défense contre les Organismes Nuisibles (GIDON) pour lutter contre deux espèces animales : les taupes et les ragondins.

La nature de ces espèces oblige d'avoir une lutte collective et entière sur ce territoire afin de réussir à maîtriser leurs populations.

Le GIDON intervient donc sur des surfaces agricoles mais aussi sur des propriétés privées (particuliers et entreprises) et également sur des ouvrages et terrains appartenant aux communes et à la communauté d'agglomération Terres de Montaigu. Ce sont principalement les bassins d'orages, les lagunes d'assainissement, les mares et parcs de loisirs qui nécessite la mise en place de pièges par les agents.

Le GIDON a établi le montant de ses prestations selon les critères suivants :

- Durée de l'intervention : poser et relever les pièges ;
- Estimation du nombre d'interventions par semaine ;
- Estimation du nombre de semaines sur l'année civile.

Afin de pouvoir bénéficier de l'intervention du GIDON sur notre territoire, il est proposé au Conseil Municipal de permettre la signature d'une convention détaillant les aspects techniques et financiers du partenariat proposé.

La durée du partenariat est prévue une année reconductible 3 fois tacitement, soit quatre années au maximum. Le cout annuel est fixé à 1.200 € complété le cas échéant d'interventions supplémentaires selon un taux horaire fixé à 40 € de l'heure (déplacement inclus).

➤ **Mme le Maire propose au Conseil Municipal :**

- **D'ADOPTER** les modalités techniques et financières décrites dans la convention (jointe en annexe) ;
- **DE L'AUTORISER** à signer la convention ainsi que tout document relatif à cette affaire.

➤ **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

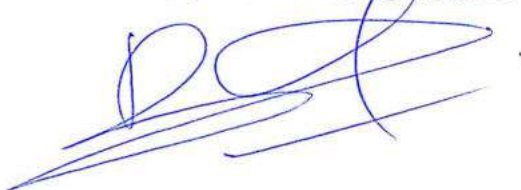
Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

N. Achien Bavon

Secrétaire de séance



A Cugand, le 20 avril 2023

Mme Cécile BARREAU

Maire de CUGAND





République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-051 : CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que MEO va étendre ses bâtiments et que cela nécessite la modification du réseau électrique à proximité de leur site.

Enedis nous demande de signer une convention de servitudes sur des parcelles communales en vue de créer et de supprimer des lignes souterraines. Il s'agit des parcelles n° AK0352 et AD0819 situées aux Richaudières.

- **Mme le Maire propose au Conseil Municipal :**
 - **DE L'AUTORISER** à signer la convention (jointe en annexe) ainsi que tout document relatif à cette affaire.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

➤

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

*N. Adrien Baron
secrétaire de séance*

A Cugand, le 20 avril 2023

*Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-052 : RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES DE DROIT PUBLIC

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
- Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que tous les emplois de la commune peuvent être pourvus par un agent non titulaire (contrat à durée déterminée de droit public) de la fonction publique sous réserve que les candidats présentent, selon le grade, l'expérience et/ou les diplômes requis et sous réserve des crédits budgétaires nécessaires.

Le contrat induit devra être à durée déterminée et conclu :

- pour un accroissement temporaire d'activité ;
- pour le remplacement d'un agent momentanément indisponible ;
- face à l'impossibilité de recruter un fonctionnaire :
 - pour la vacance d'un emploi (toute catégorie),
 - en l'absence de cadre d'emplois de fonctionnaire,
 - pour un emploi de niveau catégorie A.

L'agent non titulaire ainsi recruté sera nommé au grade qui tiendra compte de ses diplômes et expériences :

- La durée hebdomadaire du temps de travail et la durée du contrat seront fixées en fonction des besoins temporaires du service
- L'échelon de rémunération sera déterminé en fonction de la durée de son expérience professionnelle dans les mêmes conditions que la reprise d'ancienneté lors de la nomination d'un fonctionnaire ;
- L'agent non titulaire pourra, selon son expérience, bénéficier du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

➤ **Mme le Maire propose au Conseil Municipal :**

- **DE LUI ACCORDER** délégation pour le recrutement d'agent non titulaire dans les conditions décrites ci-dessus, pour fixer le niveau de rémunération (échelon et régime indemnitaire) et pour déterminer la durée des contrats, ainsi que le temps de travail affecté à l'emploi, dans le respect des durées maximales.

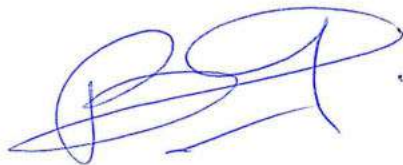
➤ **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

*Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures*

N. Adrien Baron
Secrétaire de séance



A Cugand, le 20 avril 2023
Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND






République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 27/04/2023
ID : 085-218500767-20230413-2023053DCM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjointes.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-053 : RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE POUR L'ENTRETIEN DES GITES : SAISON 2023-2024

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les collectivités territoriales peuvent recruter des vacataires, si les trois conditions suivantes sont réunies :

- S'il s'agit d'un recrutement pour exécuter un acte déterminé,
- S'il s'agit d'un recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin ponctuel de la commune,
- Et si la rémunération est attachée à l'acte.
-

Considérant que la mission d'entretien des trois gîtes communaux répond à ces trois conditions et notamment par le fait que les heures de ménage à effectuer sont liées au nombre de locations enregistrées pour les gîtes,

➤ **Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :**

- **DE RECRUTER** un agent vacataire pour effectuer les missions d'entretien des gîtes communaux pour la période du 15 avril 2023 au 14 avril 2024,
- Sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 13 € (congés payés inclus), le vacataire étant tenu de transmettre un état récapitulatif des heures réalisées mensuellement.

- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget,
- **DE DONNER** pouvoir à Madame le Maire pour recruter le vacataire et signer les documents et actes afférents.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

*N. Achien Bavon
Secrétaire de séance*



A Cugand, le 20 avril 2023

Mme Cécile BARREAU

Maire de CUGAND





République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 27/04/2023
ID : 085-218500767-20230413-2023054DCM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-054 : GRATIFICATION DES STAGIAIRES BAFA

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le Pôle Enfance accueille chaque année des stagiaires BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Ce stage pratique fait partir du processus de formation BAFA et a une durée 14 jours.

Par ailleurs, le 14 février dernier, Terres de Montaigu a validé le dispositif BAFA à 0 € en faveur des jeunes résidants dans une des communes de la Communauté d'Agglomération. Ce dispositif a pour objectif d'aider les jeunes à financer la formation du BAFA. Les partenaires (communes, associations...) s'engagent à verser au stagiaire une gratification correspondant au montant de la première partie du BAFA. Puis pour financer la dernière partie, le jeune s'engage à travailler une semaine dans une des structures partenaires. Reste 150€ pour clôturer le coût du BAFA, somme que Terres de Montaigu s'engage à reverser au jeune si celui-ci à bien respecté l'ensemble des critères.

Ce dispositif vise à redonner de la visibilité au BAFA qui avait perdu un peu de vitesse. Depuis le lancement de la communication par Terres de Montaigu, déjà plus d'une trentaine de demande d'information de la part de familles.

La commune doit compléter ce dispositif par une aide financière qui sera attribuée à tout jeune effectuant son BAFA au sein du Pôle Enfance de Cugand. Le montant imposé s'élève à 28 € par jour soit 392 € pour les 14 jours de stage.

➤ **Afin de faciliter le recrutement d'animateurs et de soutenir le programme BAFA à 0 €, Mme Le Maire propose :**

➤ **DE SOUTENIR** la formation des candidats au BAFA en versant aux personnes accueillies pour leur stage pratique une participation de 392 € pour les 14 jours de stage soit 28€ par journée;

La liquidation de cette somme sera conditionnée par :

- La réalisation effective de la durée du stage pratique nécessaire à la validation du brevet concerné ;
- L'engagement du stagiaire à poursuivre le cursus de formation jusqu'à son terme ;
- La production par le stagiaire du justificatif de l'acquittement de la facture du coût de formation.

➤ **D'AUTORISER** Mme le Maire ou son représentant à signer les conventions de stage ;

➤ **D'INSCRIRE**

➤ les crédits nécessaires au budget.

➤ **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

*N. Achille Baron
Secrétaire de mairie*



A Cugand, le 20 avril 2023

Mme Cécile BARREAU

Maire de CUGAND





République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 27/04/2023
ID : 085-218500767-20230413-2023055DCM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoins.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-055 : CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR LE MOULIN A FOULON

Madame le Maire rappelle à l'assemblée, que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Les collectivités locales peuvent donc recruter des agents contractuels sur des emplois non-permanents en application de l'article L332-23.2 du Code Général de la Fonction Publique afin de faire face à un accroissement saisonnier d'activité.

Madame le Maire rappelle que les animations estivales organisées sur le site du Moulin à Foulon et pour le fonctionnement des gîtes nécessitent la création d'un poste saisonnier d'adjoint territorial du Patrimoine.

➤ **Dans cette perspective, Mme le Maire propose au Conseil Municipal :**

- **DE CREER** un poste saisonnier d'adjoint territorial du Patrimoine pour la période allant du 23 mai 2023 au 17 septembre 2023, sur la base d'un temps non complet de soit 20h19 par semaine lissées sur la durée totale du contrat soit 58.00 % ETP, à l'indice majoré 354 ;

➤ **L'AUTORISER** à recruter cet agent et à signer le contrat de travail de l'agent recruté et tout autre documents liés à ce recrutement. Les crédits budgétaires sont prévus au budget.

➤ Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

N. Achueu Bavon
Secrétaire de séance

A Cugand, le 20 avril 2023

Mme Cécile BARREAU

Maire de CUGAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-056 : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT POUR LE POLE ENFANCE

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En raison des augmentations des effectifs périscolaires et de la surface des locaux, il est nécessaire de créer un poste afin d'optimiser le fonctionnement des du pôle enfance.

➤ **Mme le Maire propose au Conseil Municipal :**

➤ **DE CREER** un emploi permanent selon les modalités suivantes :

- Grade : Adjoint d'animation Principal 2^{ème} classe
- Temps de travail : 23 heures 15 minutes soit 66.43 % ETP
- Missions : animation, encadrement des enfants du pôle enfance, entretien des locaux
- Date : à compter du 8 juillet 2023.

➤ Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

*N. Achien Baron
Secrétaire de mairie*



A Cugand, le 20 avril 2023

Mme Cécile BARREAU

Maire de CUGAND





République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 27/04/2023
ID : 085-218500767-20230413-2023057DCM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 13 avril 2023

En exercice	Nombre de membres		
	Quorum	Présents	Votants
23	12	20	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TREIZE AVRIL à 20 h 30

Le **Conseil Municipal de CUGAND**, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 7 avril 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 7 avril 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire,

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUCHEAU, Emmanuel GARREAU, Magalie OIRY, Adjointes.

Mmes et MM., Laurent GUILLOU, Aurélien ALLAIRE, Guy BUCHET, Jean-Emmanuel BOILEAU, Anita DOUILLARD, David ÉPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, André HERVOUET, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jean-Claude BOURGOIN, Conseillers.

Excusés : M. Michel BOIVINEAU ayant donné procuration à M. David ÉPIARD,

Absents : Mme Aurélie ALLEMAND et M. Jérôme TURMEAU

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON

2023-057 : DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL A MME LE MAIRE – RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'en vertu des délibérations du conseil municipal en date du 25 mai 2020, portant délégations à Madame Maire, le conseil municipal est informé des décisions prises au cours de la période du **27 janvier au 31 mars 2023** :

➤ La délégation pour la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics :

N° décision	Date	Objet du marché	Attributaire	Montant TTC
DEC2023-024	6-mars-23	MOE Agrandissement préau Avenant n°2	SCP FOREST DEBARRE	13 221.60 €
DEC2023-025	13-mars-23	Mission CSPS Préau	SOCOTEC	1 134.00 €
DEC2023-026	31-mars-23	Mission CT Préau	SOCOTEC	1 800.00 €
DEC2023-027	21-mars-23	Engie Contrat entretien et intervention chaudière gites	ENGIE	468.00 €



N° décision	Date	NOM du propriétaire	ADRESSE A CUGAND	REF CADASTRALE
DEC2023-023	6-mars-23	M. GABORIEAU	25 Fradet	AL 175
DEC2023-029	23-mars-23	M. et Mme DUGAST	Rue des Papetiers	AH 1000 – 997 – 652(1/3) – 655 (1/3)

- De la création ou modification des régies comptables : Néant
- De la conclusion ou révision de louages de choses dont la durée est inférieure à 12 ans : Néant
- De la signature de contrats d'assurance : Néant
- De la procédure pour ester en justice (en défense et en demande) : Néant
- De la souscription d'emprunts ou de lignes de trésorerie : Néant
- De la délivrance de concessions de cimetière :

N° décision	Date	Objet	Bénéficiaire
DEC2023-022	1-mars-23	Renouvellement cimetière concession 642	VIAUD Josette
DEC2023-028	22-mars-23	Attribution concession 1081 k-15	BLOUIN Arnaud

- De l'acceptation de dons ou legs : Néant
- De l'aliénation de biens mobiliers dont la valeur est inférieure à 4 600 € : Néant
- De l'adhésion à des associations : Néant
- Demande des subventions : Néant
- Dépôt de déclarations d'urbanisme relatives à la démolition, la transformation, ou à l'édification de biens communaux : Néant

- Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

N. Achena Baron
secrétaire de mairie

A Cugand, le 20 avril 2023
 Mme Cécile BARREAU
 Maire de CUGAND

